Les différents moments de la réunion de l'Équipe Éducative

Avant la réunion				
Le directeur de l'école	Rappel des textes	Documents à utiliser		
 ☑ Contacte les personnes indispensables avant d'arrêter la date ☑ Envoie les invitations aux personnes concernées (d'après modèle) ☑ Invite les enseignants à exposer précisément la situation scolaire (compétences et comportement) ☑ Prévoit un lieu approprié et l'organisation (répartition des élèves de l'enseignant si la réunion a lieu sur le temps scolaire) 	Décret n°91-383 du 22 avril 1991 - Art. 21 modifié par le décret n°2005-1014 du 24 août 2005 Code de l'Education Article D321-16 Voir la Charte de tenue de l'Equipe Educative	 Invitation à la réunion de l'Équipe Éducative Compte-rendu de l'Équipe Éducative 		

Pendant la réunion				
Le directeur de l'école	Penser à	Documents à utiliser		
 ☑ Ouvre la réunion à l'heure prévue ☑ Accueille et procède au tour de table ☑ Définit les objectifs de l'équipe éducative et fixe un horaire de fin de réunion ☑ Fait émarger l'ensemble des personnes présentes sur le compterendu ☑ Situe sans jugement le parcours scolaire de l'enfant (cours suivis, allongement de cycle, aides apportées) ☑ Distribue la parole à chaque participant en commençant par l'enseignant ou par la famille à sa demande ☑ Reformule clairement les conclusions, le projet pour l'enfant et les désaccords quand ils existent 	Mettre les parents à l'aise avec bienveillance Éviter l'emploi de sigles Avoir en permanence à l'esprit que certaines personnes présentes n'ont pas forcément une connaissance précise des organisations internes à l'Éducation Nationale	➤ Compte-rendu de l'Équipe Éducative		

A la fin de la réunion

Le directeur de l'école	L'enseignant référent	Documents à utiliser
 ☑ Lit la conclusion écrite ☑ Fait signer le compte-rendu aux parents ☑ Précise les suites qui seront données à la réunion ☑ Uniquement en cas de demande d'orientation vers les EGPA : Donne la feuille Avis de la famille à la famille ☑ Ferme la réunion, raccompagne les participants 	→ Donne à la famille un dossier MDPH si l'équipe éducative a fait une proposition de saisine de la MDPH	➤ Compte rendu Équipe Éducative

Après l'équipe éducative

Si l'équipe éducative a proposé	Le directeur de l'école	L'enseignant référent	Documents à utiliser
Des aménagements internes à l'école	 ☑ Peut fournir le compte-rendu à la famille si elle le souhaite ☑ Conserve le compte-rendu à l'école ☑ Veille à la mise en œuvre des actions décidées par l'Équipe Éducative (projet au sein de la classe, de l'école, etc.) 		➤ Compte rendu de l'Équipe Éducative
Une saisine de la MDPH	☑ Envoie le compte-rendu de l'équipe éducative à l'enseignant référent ☑ Conserve le compte-rendu à l'école	 → Donne à la famille le dossier de la MDPH → Explique les procédures à la famille 	➤ Compte-rendu de l'Équipe Éducative

Charte mise en œuvre à la rentrée 2012 dans les écoles de la circonscription